ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :

● Pouvoir organisateur : Centre de formation et de Promotion Sociale

○ Directeur (trice) de l'Institut pour la Communauté française : .....
et se rapporte à l'établissement suivant :

Dénomination : **A.M.E.P.S. Arts et Métiers - Ens. de Prom. Sociale**
adresse complète : **rue de l'Eglise Ste-Thérèse, 47-6560 ERQUELINNES**

N° matricule : 5.111.005
N° téléphone : 071/55.51.27

Date et signature ~~du chef d'établissement de la C.F. ou~~ du représentant du P.O. subventionné :

2. Transmis en date du : ..... par le réseau :

○ Communauté française
○ Provincial et communal
● Libre - confessionnel
○ - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

code : 15 12 01 V3 2 5 1

U.F. 14 : Aménagement et protection de l'environnement

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (p. 84)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page (p. 85)

6. Classement de l'unité de formation :

○ enseignement secondaire : transition qualification
degré : inférieur supérieur

● Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : SCEC

○ Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : .....

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
Repris en annexe n° 3 de 1 page (p. 86)

8. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 1 page (p. 87, 88, 89)

9. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1 page (p. 90)

10. Chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1 page (p. 91)

FINALITE DE L'UNITE DE FORMATION 14
AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret du 16 avril organisant l'enseignement de promotion sociale, les cours d'aménagement et protection de l'environnement, doivent :

A. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire

B. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

FINALITES SPECIFIQUES

- Sensibiliser les étudiant(e)s au rôle important que joue le respect de l'environnement dans la qualité de vie
et de la richesse naturelle des sites.

- Sensibiliser les étudiant(e)s aux possibilités d'exploitation de gisements caractéristiques de l'environnement
dans une approche intégrée.

- Situer l'homme par rapport aux rythmes saisonniers, au rôle de l'intervention humaine sur son environnement par la pollution.

CAPACITES PREALABLES REQUISES
U.F. 14 : AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Capacités à detenir :

L'étudiant doit être capable de :

- résumer les idées essentielles d'un texte non vu, les critiquer, y rattacher sa conception personnelle et élaborer une synthèse en relation avec les courants de pensée étudiés

et/ou

- présenter l'analyse d'un ouvrage (narration longue, essai, dialogue, poèmes, pièce de théâtre...) restitué dans son contexte historique et social

Pour ces 2 activités, il sera en outre capable de définir des procédés ou systèmes d'analyse, des lots, des contraintes et des modes de fonctionnement propres aux genres.

2. Titres pouvant en tenir lieu :

- attestation de réussite de l'U.F. "formation générale orientée vers l'enseignement - niveau 1" (enseignement supérieur pédagogique de type court et de promotion sociale) ou,

- certificat, diplôme ou brevet du niveau de l'enseignement secondaire supérieur

- attestation de réussite de la 1ère année des "cours normaux techniques moyens" de l'enseignement de promotion sociale de régime 2

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT
U.F. 14 : AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par souci d'efficacité pédagogique, il serait souhaitable de ne pas dépasser 20 étudiants par groupe.

PROGRAMME DES COURS
U.F. 14 : AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. L'environnement, cadre naturel

A l'issue de l'UF, l'étudiant sera capable de :

Chapitre 1. - Eléments de l'environnement

- **pour le sol** : a) décrire le sol (une coupe, la structure, la texture, la qualité, variété;
  b) expliquer son rôle (agriculture, paysage, ...);
  c) comprendre son importance dans notre vie quotidienne (économie, ...).

- **pour l'air** : a) décrire la composition de l'air;
  b) exposer le rôle de chaque composant;
  c) expliquer son importance dans notre vie quotidienne (respiration, photosynthèse).

- **pour l'eau** : a) décrire la répartition de l'eau à la surface du globe (cycle de l'eau);
  b) distinguer eaux superficielles et eaux souterraines;
  c) comprendre son importance dans notre vie quotidienne.

Chapitre 2. - L'environnement des sociétés rurales traditionnelles

En ce qui concerne :

- **Rythmes saisonniers** : a) décrire les rythmes saisonniers propres aux milieux ruraux;
  b) être conscient de l'influence des saisons sur la vie quotidienne des sociétés rurales traditionnelles.

- **Complexe pathogène et milieux de morbidité. Ambiguïté de l'intervention humaine** :
  a) expliquer en quoi consiste cette intervention humaine (remembrement, agricole, mécanisation, engrais, pesticides, ...);
  b) exposer les aspects positifs et négatifs de cette intervention.

Chapitre 3. - Agression de l'économie industrielle

En ce qui concerne :

- **Pollution atmosphérique** : a) connaître les différents types de rejets susceptibles de polluer l'air (industrie, automobiles, ...);
  b) percevoir leurs effets néfastes sur l'environnement et sur l'homme (cycle de l'air, effet de serre, ...);
  c) expliquer les pluies acides.

- **Pollution des eaux** : a) décrire la pollution des eaux douces (rejets industriels, agricoles, ...);
  b) dresser une carte des fleuves et rivières pollués de Belgique;
  c) faire l'inventaire des pollutions des eaux marines (hydrocarbures, déchets radioactifs, apports des fleuves, ...).

- **Encombrement de l'espace et destruction des équilibres. Agression psychologique** :
  a) opposer l'octroumène aux zones inhabitées;
  b) discerner les besoins en espace de l'homme;
  c) comprendre les conséquences de cette concentration humaine sur les équilibres et sur les comportements de l'homme (fuite et agressivité).

- **Radioactivité** : a) dénoncer l'impact du nucléaire sur l'environnement et sur l'homme
  b) proposer des solutions à cette agression.

Chapitre 4. - La crise écologique

En ce qui concerne :

- **La nature malade** : a) faire la synthèse des différentes formes de pollutions;
  b) réaliser un schéma illustrant cette synthèse.

- **Déséquilibres mondiaux** : dénoncer l'opposition Nord-Sud à l'aide de cas conrets (les vaissaux du poisson, ...).

- **Conscience planétaire** : être conscient que l'individualisme ne compte plus : implication et responsabilité de tous.

2. L'espace, un enjeu touristique.

A l'issue de l'UF, l'étudiant sera capable de :

Chapitre 1. - Rôle de l'espace dans le tourisme

En ce qui concerne :

- **Espace construit, espace naturel, perception de l'espace** :
  définir l'espace construit et l'espace naturel : différences, interrelation en matière de tourisme, importance de l'espace naturel à sauvegarder face au développement de l'espace construit.

- **Espace objectif, espace subjectif.**

Chapitre 2. - Espace, aménagement, environnement

En ce qui concerne :

- **Rapport espace, offre touristique, environnement : opposition et complémentarité** :
  a) distinguer l'espace et l'environnement;
  b) établir des relations entre l'espace, l'offre touristique et l'environnement;
  c) démontrer par des cas concrets que :
  - l'espace, offre touristique et environnement, peuvent s'opposer au point de se nuire et se détruire (ex. : Bénidorm);
  - ou, au contraire être complémentaires pour autant que l'on ménage chacun de ces trois éléments (ex. : le lac de Virelles).

- **Introduction à la problématique** : prouver la difficile coéxistence des trois éléments face à l'aménagement touristique (ex. : une station de sports d'hiver dans les Alpes).

Chapitre 3. - Tourisme, aménagement et environnement

- **Pour la fonction de l'aménagement à des fins touristiques.**

- **Pour la prise en compte des dimensions économiques, sociales, culturelles, environnementales** :
  distinguer les rôles positifs et négatifs du tourisme et de ses aménagements (retombées économiques, déséquilibres sociaux et culturels, dégradation de l'environnement).

- **Pour les problèmes d'aménagement à des fins touristiques** : concentration, seuils, charge touristique, stratégies d'équipement multifonctionnel, équipement moteur, intégration des demandes, préservation.

Chapitre 4. - Nécessité dans une approche intégrée

- **Pour les rapports partenaires publics, partenaires privés** : prouver l'indispensable synergie entre le secteur public et le secteur privé pour un aménagement intégré.

- **Pour la nécessité de s'entendre - Opposition/complémentarité** :
  cerner des cas d'opposition et complémentarité entre les deux secteurs.

- **Pour la concurrence/collusion.**

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES
U.F. 14 : AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A l'issue de l'UF, l'étudiant devra prouver qu'il maîtrise d'une manière satisfaisante les concepts repris dans le programme et qu'il est capable de les utiliser de manière à :

- cibler les mesures de protection à prendre
- intégrer les systèmes de protection dans l'ensemble d'un projet touristique
- expliquer le rôle de l'espace et des implications économiques, sociales et culturelles au niveau environnemental d'un projet touristique

PROFIL DU CHARGE DE COURS
U.F. 14 : AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Un enseignant.